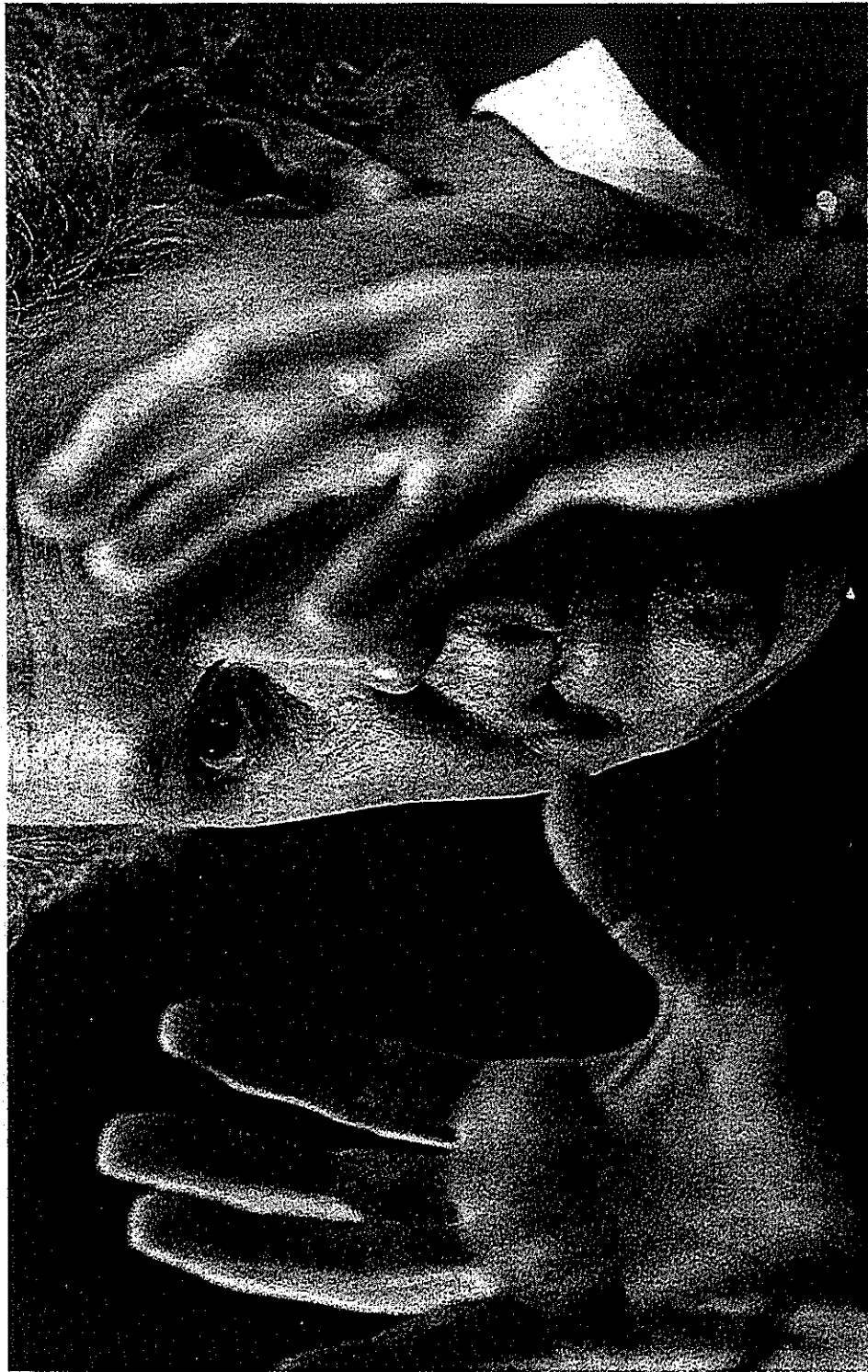


Le Devoir
24 novembre
2009



Jean Charest a annoncé hier, à deux semaines de Copenhague, que le Québec s'alignerait sur l'Europe pour réduire ses émissions de GES.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Climat: le Québec vise haut

- Réduction des émissions d'au moins 20% par rapport à 1990
- La cible la plus importante en Amérique du Nord

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

À deux semaines de la conférence internationale de Copenhague sur le climat, le Québec a décidé de cibler une réduction de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) d'au moins 20% d'ici à 2020.

«Tout comme l'Europe, le Québec réduira ses émissions de GES de 20% sous le niveau de 1990 à l'horizon de 2020. [...] Cette cible pourra être revue à la hausse, selon les résultats des négociations internationales et selon les engagements des principaux partenaires économiques du Québec», a déclaré hier le premier ministre Jean Charest de-

vant le Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

En s'alignant sur l'Europe, qui se dit prête à hausser la barre de ses réductions jusqu'à 30% en cas d'accord important à Copenhague, le premier

VOIR PAGE A 8: CLIMAT

ACTUALITÉS

CLIMAT Jean Charest a critiqué plus ouvertement que jamais le plan canadien

SUIVE DE LA PAGE 1.

ministre Charest a donné l'impression d'être sensible aux vœux du milieu écologiste québécois, qui a réclamé avec une rare unanimité une réduction minimale de 25 % sous le niveau d'émissions de 1990, soit la fourchette inférieure recommandée par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Dans son document de consultation, Québec se proposait de réduire ses émissions de 10 à 20 %, sans aller au-delà.

Le premier ministre a dit qu'il s'agissait de «*objectif le plus ambitieux en Amérique du Nord et un des plus ambitieux au monde*», y compris par rapport à l'Europe. Si le Québec atteint cet objectif, a-t-il dit, nos émissions ne dépasseront pas huit tonnes par an par personne en 2020, comparativement à neuf tonnes en Europe.

Mais la position de «*leader*» du Québec en matière de changements climatiques a surtout été soulignée par Équiterre, par la Fondation David Suzuki, par l'Institut Pembina et Vivre en Ville. Pour ces groupes, «*le Québec demeure un leader en Amérique du Nord, ce qui est d'autant plus important devant l'inaction de plus en plus affirmée du gouvernement fédéral canadien, dont la cible n'est que de -3 % (par rapport à 1990), la plus basse des pays industrialisés*».

Les objectifs québécois dépassent effectivement non seulement ceux d'Ontario, mais aussi de l'Ontario (-15 %) et de la Colombie-Britannique (-11 %) et de ses voisins de la Nouvelle-Angleterre (-10 %).

Mais pour Virginie Lambert-Ferry, de Greenpeace Québec, «*le Québec fait un effort notable. Mais il n'est que le leader d'une bande de nuls. Les vrais leaders, dit-elle en entrevue au Devoir, sont des pays comme le Japon (-25 %), la Suède (-40 %), la Norvège (-30 %), l'Allemagne (-25 %) ou le Royaume-Uni (-34 %), qui se sont fixés des cibles beaucoup plus ambitieuses et sur lesquels le Québec devrait prendre exemple*».

Deux plans très différents

Le premier ministre Charest a critiqué plus ouvertement que jamais le plan canadien, soulignant qu'il se limite à un «*maigre*» 3 % sous la barre de 1990, soit l'année de référence internationale. Pour Jean Charest, l'adoption de 2006 comme année de référence par le Canada est très dangereuse pour le Québec puisque cette date annule tous les efforts antérieurs des secteurs industriels d'ici, ce que Québec n'entend pas accepter.

A son avis, le premier ministre Harper «*va suivre ce que le gouvernement américain aura décidé de mettre en place*». Le danger, a ajouté Jean Charest, résulte de la faiblesse du plan fédéral, qui

fait du Canada une cible pour les taxes vertes que d'autres pays, comme l'Europe, pourraient imposer à nos exportations sous prétexte que nous faisons du dumping énergétique. Pour le premier ministre, les ouvertures qu'a faites l'OMC l'été dernier lors des pourparlers du cycle de Doha sont particulièrement menaçantes pour le Québec, exportateur de richesses naturelles et de produits manufacturiers.

Pour réaliser son plan de réductions, Québec entend intensifier le développement du transport collectif et du transport intermodal. Il révisera la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour mieux contrer l'étalement urbain, réduira la place de l'automobile au profit du transport collectif, éliminera graduellement les systèmes de chauffage au mazout, favorisera l'électrification des transports de personnes, accentuera sa politique d'économies d'énergie et de substitution des carburants polluants, stimulera l'utilisation du bois dans la construction et la valorisation énergétique de la biomasse.

Si l'atteint pas ainsi tous ses objectifs, il achètera, a dit Jean Charest, des crédits d'émissions dans les pays en développement au moyen du système de plafond et d'échanges qu'il instituera sur son territoire grâce à la loi 42, adoptée au printemps.

Le premier ministre Charest entend mettre en va-

leur le leadership du Québec lors de la troisième conférence des leaders à Copenhague, un des nombreux événements parallèles qui réuniront des États fédérés qui voudraient avoir voix au chapitre.

Pour la critique du Parti québécois en matière d'Affaires internationales, Louise Beaudoin, cette offensive se résume à «*des mots, car Steven Harper a décidé d'aller dans une autre direction, et c'est sa position qui aura préséance devant la communauté internationale*». Mme Beaudoin estime d'autre part que le plan «*ambitieux*» de Jean Charest manque de crédibilité, car, malgré ses déclarations, son plan pour atteindre les objectifs de Kyoto ne fonctionne pas.

Le premier ministre a en effet déclaré hier, à la grande surprise de plusieurs écologistes, car il parlait au présent: «*Le Québec sur ces questions prend ses responsabilités. Je vous rappelle qu'on est un des seuls endroits — je dis malheureusement — à respecter les objectifs de Kyoto*».

Les objectifs de Kyoto imposent de respecter au pays une moyenne de 6 % sous la barre de 1990 entre 2008 et 2012, des objectifs entérinés par l'Assemblée nationale. Or le Québec ne prévoit atteindre ce niveau de réduction qu'une seule année sur cinq, soit en 2012 seulement.

Le Devoir